

Construction de l'humain

PIERGIORGIO QUADRANTI

L'être humain résulte de son histoire personnelle ainsi que de celle de l'humanité, inscrites dans celle de la vie. Mais quelle urgence y a-t-il à étudier l'histoire? Si ce qui apparaît n'était que la manifestation d'une nature des choses, l'importance de son histoire ne serait que secondaire. Mais nous n'avons aucun accès à une soi-disant nature des choses. Nous ne pouvons que construire un savoir, de ce fait toutes les affirmations d'une fixité ou réalité indépendante devraient y être inscrites pour trouver une justification. Il est possible et même incontournable d'attribuer à certains termes une permanence au-delà des indices qui permettent leur construction. Et il n'est pas à exclure que l'on puisse ainsi trouver une traduction, dans le constructivisme, de la notion de nature des choses. Mais l'affirmation de telles permanences doit aussi être justifiée, et cela ne peut pas avoir lieu en se basant sur des considérations qui seraient externes au processus même de construction. Ces permanences ne peuvent être des données ni perceptives ni intellectuelles. Dans le constructivisme, la notion d'une nature immuable, voire même nécessaire, est remplacée par celle (du prédicat) de stabilité, qui doit être construite. Rien n'impose sa construction, mais sans elle et sans la connaissance par constatation des termes qui en sont des arguments, il n'est pas possible de formuler des prévisions justifiées. Au refus d'utiliser la notion de nature des choses s'ajoute celui de recourir à la notion de contenu des concepts ou *intensio*. Leur *contenu* (ou *sens* ou *intensio*) est constitué par sa construction et l'analyse des concepts ne peut être que celle de leur construction. Un concept ne peut être que simple, et son contenu est constitué par les liens avec d'autres concepts, établis dans la construction. On peut rétorquer que

d'un côté, la réalité doit bien se présenter d'une façon ou d'une autre, ce qui ne peut être réduit à une construction, et que de l'autre la construction doit bien commencer par quelque chose qui la précède. Cela est indéniable mais cela signifie seulement qu'il faut proposer un socle sur lequel la construction puisse s'appuyer et admettre la possibilité de données qui s'inscrivent dans la construction sans en résulter. Le constructivisme proposé dans *Le monde comme texte*¹ (Lmct) montre que ces deux exigences peuvent être satisfaites par des suppositions extrêmement réduites. La construction n'est pourtant pas une dérivation à partir d'elles. Il faut alors postuler une activité créatrice dont il faut trouver les règles. Ces règles ne constituent pas une procédure de production rigide, mais sont des critères d'acceptation de constructions créatrices. Il ne s'agit plus d'une dérivation par implication ou par analyse. C'est cette construction qui constitue l'héritage kantien du constructivisme. Pour le socle, il suffit de supposer des termes pour lesquels on demande seulement qu'ils soient distincts, et pour les données, il suffira d'admettre des subsomptions sous le prédicat '... est réel'. Mais cela ne peut trouver son sens que dans l'exposition explicite des premiers pas de la construction. Ils sont proposés dans Lmct et développés jusqu'à obtenir le temps l'espace, les objets, la masse, les relations de relativité (Einstein) et le début de la théorie de la mesure quantique.

Cette construction a été effectuée pour pouvoir affronter le problème plus vaste de la construction de l'être humain dans son ensemble.

La construction cognitive présentée dans Lmct propose des structures (c'est-à-dire une rationalité) selon lesquelles construire (accepter la construction d') un savoir (qui constitue les sciences). Toutefois la rationalité ne fournit ni la réalité d'un monde externe ni celle d'un sujet qui le connaît. La thèse admise aujourd'hui (et que nous partageons) dit que cet être connaissant (cet être humain) n'est apparu qu'après une longue construction. Il ne s'agit pas ici de résumer ce que la paléontologie et la biologie peuvent nous dire et encore moins de se substituer à elles pour trouver un fondement pour cette construction et ses modalités. Ce qui est recherché est la possibilité même de construire de telles sciences. Quelle rationalité les rend possibles? Ainsi notre point de départ n'est pas à chercher aux limites ultimes atteintes par la biologie, mais revient à comprendre où elle a pu commencer ainsi que la procédure qui lui a permis d'avancer.

Le projet est de taille, car il concerne non seulement le domaine du vivant, mais aussi celui même des valeurs. La thèse est double. En premier lieu,

1. À paraître prochainement dans les *Mémoires du CREALP*.

nous devons fournir une construction sans *a priori* ou préalables métaphysiques des tous les concepts par lesquels notre culture nous permet de parler de la vie en général et de l'être humain en particulier ainsi que de ses valeurs. En revanche nous devons préciser les règles qui permettent la construction elle-même. En deuxième lieu, cette exigence se double de celle d'une continuité entre la construction de la vie et de ce qui constitue la spécificité de l'être humain. Dans ce premier travail, nous ne visons qu'à établir le lien entre le monde étudié par la physique et la chimie et le monde de la biologie. Sans une telle connexion, la deuxième thèse devrait être remplacée par une dualité et il nous faudrait alors trouver ce par quoi la construction de l'humain pourrait commencer.

Une dichotomie dans la rationalité n'est pas acceptable. Ainsi il faudra que le paradigme fondamental (proposée déjà partiellement par l'école de Munich et développé dans Lmct) d'une construction des niveaux théoriques à partir de niveaux empiriques successifs doit se retrouver dans ce texte. Par ce paradigme on quitte la métaphore d'une rencontre entre un sujet et un objet en lui substituant la construction d'un sens (appelés termes théoriques) à partir d'un texte.

Le problème sera alors d'identifier le niveau empirique élémentaire, ainsi que les indices qui permettent la construction des termes théoriques, en recherchant les règles (critères d'acceptation) spécifiques de cette construction.

Pour nous lancer dans un tel projet nous devons disposer d'un guide que seule la culture dont nous sommes les héritiers peut nous fournir.

Nous larguons les amarres, poussés en premier lieu par nos convictions que la langue fournie par la tradition nous permet de formuler avant même de courir sur notre erre. Mais nous prenons aussi comme guide l'œuvre de penseurs actuels comme John Rawls mais surtout Jurgen Habermas, chez lesquels toute la tradition occidentale se concentre.

Le voyage va être long et ici nous ne présentons que la première étape.

1. REPÈRES CULTURELS ET PERSONNELS

A. Habermas, Rawls

Habermas² affirme d'une part que les conduites (auxquels les valeurs sont à rattacher) doivent être justifiées et d'autre part que leur justification

2. J. Habermas, *De l'éthique de la discussion*, Coll. Champs, Flammarion, Paris, 2013; p. 34 et *Morale et communication*, coll. Champs, Flammarion, Paris, 1999; p. 114.

nécessite un dialogue qui doit être rationnel. Or toute discussion rationnelle ne peut être que démocratique. D'où il suit que les règles démocratiques sont un préalable à toute justification. Celui qui refuse les règles du comportement démocratique, doit d'abord les accepter s'il veut justifier son refus. Il tombe ainsi dans une contradiction pragmatique s'il prétendait que ses valeurs (et donc son refus) sont justifiées.

Habermas parvient ainsi à fonder l'exigence de règles démocratiques sur le fait que leur refus aboutit à une contradiction dans le comportement (contradiction pragmatique). Ainsi les règles démocratiques dérivent de la rationalité, car leur refus aboutirait à une contradiction pragmatique, conception se rattachant à celle de Kant qui prétendait déjà dériver l'impératif catégorique de la raison pratique. Pour Kant, la notion de devoir est une donnée (factum) et il est constitué par une règle (impératif) selon laquelle accepter ou non les principes qui régissent les actions. La règle (impératif catégorique) qui constitue la morale porte ainsi sur les multiples principes d'action. La règle morale (qui s'impose aux autres principes), ne peut être que nécessairement universelle, c'est-à-dire objectif, car tel est le devoir (selon lui). Une telle règle ne peut être trouvée *a posteriori*, sous peine de ne jamais pouvoir être objective. Elle ne peut dériver que de la raison. Mais de quel aspect ou constituant de la raison peut dériver cette règle? Elle ne peut pas dériver des constituants qui permettent de construire la science, car ils sont indissolubles de la catégorie de causalité, laquelle exclut toute liberté. Que reste-t-il de la raison qui puisse fonder le principe constituant la morale? Il reste l'exigence d'universalité et le principe de non-contradiction. Le principe moral sera alors le suivant : un principe d'action respecte la règle morale seulement s'il peut être lui-même universel sans conduire à une contradiction. Je ne peux considérer mon action comme morale si le principe selon lequel je l'exécute ne peut pas être universalisé, c'est-à-dire, si en étant universalisé il conduit à une contradiction. Mais où apparaît la contradiction? Si le respect de ce principe par tout le monde rend impossibles les actions qui lui sont conformes, les actions qui en découlent sont à la fois possibles (admises par la morale) et impossibles. La deuxième notion d'impossibilité n'est plus celle de conformité au principe catégorique, mais celle d'impossibilité d'une société qui en ferait un principe universel (inscrit dans sa législation). On voit immédiatement qu'il ne s'agit pas d'une contradiction logique. On aurait une telle contradiction si on obtenait *universalisable* et *non-universalisable* en partant de la même prémisse. Or ici nous en avons deux différentes. Il est ainsi difficile de faire appel au principe logique de non-contradiction. On voit clairement qu'il s'agit de deux

prémises. Si on se demande comment savoir qu'une société est impossible, la réponse ne peut être obtenue strictement *a priori*. Mais s'il faut recourir à des constatations *a posteriori*, la morale ne peut plus être considérée comme strictement *a priori*. Comment sauver alors son caractère objectif (d'universalité nécessaire)? Le constat qu'une société est impossible ne peut être un théorème de logique, il doit recourir à ce que les êtres humains acceptent ou non. Ce qui exige des constatations.

En revanche, Habermas pense pouvoir obtenir une contradiction non syntaxique, mais pragmatique en se plaçant sur le niveau de l'action, celle de la communication. Est-ce le cas?

J. Rawls veut dériver les deux principes de justice (qu'il propose) en se plaçant sous un voile d'ignorance. La raison nous dit alors qu'en ne connaissant pas notre rôle dans la société et en considérant les risques que l'on encoure, il est rationnel d'accepter les deux principes.

Habermas critique cette fondation, car elle recourt à une situation fictive qui n'a jamais eu lieu et n'aura jamais lieu.

Remarques. Dans les théories des deux auteurs, la rationalité ne joue pas le même rôle. Pour Habermas, il s'agit du respect de la cohérence dans la recherche d'une justification. Chez Rawls, il s'agit davantage d'un calcul d'intérêts ou avantages. En plus Habermas a raison de reprocher à Rawls de recourir à une situation fictive.

Comment construire une cadre pour évaluer ces deux théories?

Les valeurs s'expriment avant tout dans des règles, qui en constituent la défense. Mon propos est à la fois de préciser les règles que je propose et ensuite d'évaluer la notion de justification proposée par Habermas.

B. Mes perplexités

1 — Est-ce que la tentative de Habermas, de ne plus rechercher une contradiction logique, mais seulement pragmatique, évite de telles critiques?

Je ne le crois pas. Mais comment puis-je justifier mon doute? Je peux l'articuler d'une façon heuristique, en restant dans la langue historique. On peut admettre qu'une discussion entre des êtres raisonnables, c'est-à-dire une discussion rationnelle, doive assumer une structure démocratique. Mais cela est-il nécessaire? L'affirmation réciproque qu'une structure démocratique rend la discussion rationnelle, est-elle vraie?

2 — Qu'est-ce qui m'oblige à rechercher une justification?